TechnoServe
L'Entreprise, Solution à la Pauvreté™

# Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la constitution d'un pool d'expert.e.s formateurs.trices en aviculture et en aquaculture

**Avril 2025**

## Présentation de Technoserve:

TechnoServe est une organisation ayant pour mission de collaborer avec des hommes et des femmes animés par l'esprit d'entreprise pour construire dans les pays en développement, des exploitations agricoles, des entreprises et des secteurs d'activités performants et compétitifs. Nous sommes une ONG à but non lucratif qui lutte contre la pauvreté en facilitant l'accès des individus à l'information, au capital et aux marchés.

## Contexte de l'activité:

Dans le cadre de la mise en œuvre prochaine des activités de formation et d'accompagnement technique de jeunes entrepreneurs exerçant dans le domaine de l'aviculture et de l'aquaculture, TechnoServe Bénin souhaite constituer un pool d'expert.e.s formateurs.trices dans les techniques de production avicole et aquacole.

## Qualifications

- **Experte formateur. trice en aviculture**

- Avoir au moins BAC + 5 en agronomie, zootechnie, médecine vétérinaire ou autres domaines connexes ;
- Avoir au moins 10 années dans le domaine de l'aviculture et dans la formation de jeunes entrepreneurs dans les techniques de production avicole ( normes d'installation de bâtiments pour volaille, alimentation, mesures sanitaires, reproduction, etc.) ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) missions de formation de jeunes entrepreneurs sur les techniques de production avicole, ces trois dernières années 2023, 2024 et 2025 ;
- Compétences pratiques avérées (disposition d'une ferme avicole, participation active dans la mise en place d'une ferme avicole, etc..) ;
- Compétence avérée en andragogie (formation d'adulte, un certificat ou une attestation serait une preuve) ;
- Compétences en accompagnement de jeunes ou d'entreprises pour une mise en oeuvre des compétences acquises (une attestation de missions similaires serait une preuve) ;
- Capacités rédactionnelles et de synthèse avérées ;
- Avoir de la rigueur et de l'organisation dans son travail.

- **Expert.e formateur. trice en aquaculture**

- Avoir au moins BAC + 5 en aménagement des pêches et aquacuture, sciences animales, agronomie ou autres domaines connexes ;
- Avoir au moins 10 années dans le domaine de l'aquaculture et dans la formation de jeunes entrepreneurs dans les techniques de production aquacole ( normes d'installation de bassins, de cages aquacoles, alimentation, mesures sanitaires, reproduction, etc.) ;

- Compétences pratiques avérées (disposition d'une ferme aquacole, participation active dans la mise en place d'une ferme aquacole, etc..) ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) missions de formation de jeunes entrepreneurs sur les techniques de production aquacole, ces trois dernières années 2023, 2024 et 2025 ;
- Compétence avérée en andragogie (formation d'adulte, un certificat ou une attestation serait une preuve) ;
- Compétences en accompagnement de jeunes ou d'entreprises pour une mise en oeuvre des compétences acquises (une attestation de missions similaires serait une preuve) ;
- Capacités rédactionnelles et de synthèse avérées ;
- Avoir de la rigueur et de l'organisation dans son travail.

## Instructions aux soumissionnaires :

Tout expert.e formateur/trice intéressé.e par le présent avis est prié de remplir ce formulaire : **https://forms.gle/AC59s7BqfdFcFEgLA**, **de rédiger en français et d'envoyer par email son dossier de soumission** à l'adresse suivante : **bjpoolexpertavicaquac@tns.org au plus tard le 08 mai 2025 à 00h00, heure de Cotonou**. Le sujet de l'email doit être:

- Si vous postulez pour être expert.e formateur.trice en aviculture : **Recrutement de formateur.trice en aviculture - "nom et prénom"** ;
- Si vous postulez pour être expert.e formateur.trice en aquaculture : **Recrutement de formateur.trice en aquaculture - "nom et prénom"**

Chaque **dossier de soumission** doit contenir:

1. Page de couverture : Toutes les soumissions doivent inclure une page de couverture qui comprend les informations suivantes:
    - Nom, prénom, numéro de téléphone, adresse email et adresse domicile du soumissionnaire
    - Titre du recrutement :
        i. Si vous postulez pour être expert.e formateur.trice en aviculture : mettre **Recrutement de formateur.trice en aviculture** ;
        ii. Si vous postulez pour être expert.e formateur.trice en aquaculture : **Recrutement de formateur.trice en aquaculture**.
    - Mois et année de soumission

2. Une lettre de manifestation d'intérêt et de motivation ;
3. Le curriculum vitae détaillé ;
4. Les copies des diplômes légalisées ;
5. Les preuves d'expériences : certificat de travail et attestations de bonne fin d'exécution des institutions et organisations prouvant la réalisation de missions similaires ;
6. Nom, prénom et adresses d'au moins cinq (05) personnes de références, pouvant fournir des informations sur l'expert formateur soumissionnaire ;
7. Une photocopie de la pièce d'identité nationale/CIP en cours de validité.

Une liste d’expert.e.s formateurs.trices par commune du Bénin sera établie à l’issue de cet appel à manifestation d’intérêt et les expert.e.s formateurs.trices sélectionné.e.s pourront être sollicités pour des missions de renforcement prochaines de capacités techniques de jeunes entrepreneures en aviculture et en aquaculture. Il est à noter que l’intérêt manifesté par un expert.e formateur.trice n’implique aucune obligation de la part de Technoserve de l’inclure dans la liste d’experts retenue.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à cette activité de TechnoServe pour l’amélioration de l'employabilité des jeunes via un renforcement de compétences techniques.. Nous apprécions sincèrement le temps et les efforts que vous avez consacrés à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt et nous attendons avec impatience votre réponse.

***IL S'AGIT UNIQUEMENT D'UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT. Cet avis ne constitue pas un engagement de la part de TechnoServe. Toutes les informations soumises en réponse à cette annonce sont volontaires, et TechnoServe ne paiera pas pour les informations demandées et ne dédommagera pas les répondants pour les coûts encourus pour développer les informations fournies.***